

# Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°38 - Décembre 2008 - 0,76 euros

## Pour une année de lutttes... et de victoires!

L'année 2008 se termine dans une situation de crise économique durable. La crise financière conduit à une récession généralisée que gouvernement et patronat ont décidé de faire payer aux salariés, aux chômeurs, aux retraités. Les gains de productivité ont d'abord bénéficié aux dividendes des actionnaires, les salaires ont été comprimés, le chômage s'est développé et la protection sociale affaiblie. Les capitaux ont circulé librement, la spéculation financière s'est généralisée... Tout cela a abouti au désastre que l'on connaît maintenant. Pour sortir réellement de cette crise, il faut changer de logique et inverser totalement les choix faits depuis trente ans. Mais il est clair que nous ne pouvons pas faire confiance à ce gouvernement pour cela ! Celui-ci ne trouve rien de mieux, au nom d'un soi-disant "libre-choix" que d'étendre le travail du dimanche ou la possibilité de travailler jusqu'à 70 ans ! Il annonce 30 600 suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État auxquelles se rajoutent les milliers dans les hôpitaux et les collectivités locales ! Il poursuit la casse des services publics à travers la RGPP (révision générale des politiques publiques), la dégradation du service public de l'éducation et de la santé, le changement de statut de La Poste, une privatisation qui n'ose même pas dire son nom ! Il trouve des centaines de milliards d'euros pour sauver les banques mais rien pour garantir le salaire de ceux et celles qui vont subir une précarité accrue, les plans de licenciement, le chômage technique mal indemnisé !

Si beaucoup sont inquiets sur les conséquences de cette crise, beaucoup aussi sont en colère face à ce gâchis social et humain ! Ces dernières semaines ont connu des luttes, des mouvements de résistance au travers des grèves, des manifestations. Mais il faut maintenant passer à la vitesse supérieure et construire un rapport de forces global. L'appel national de tous les syndicats à une mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier donne une perspective à tous les salariés du public comme du privé. Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut réussir cette journée, construire une vraie grève générale interprofessionnelle avec des manifestations



importantes dans toutes les villes, mais aussi dès maintenant débattre des suites à donner à cette mobilisation. Plus que jamais le syndicalisme de lutte et de transformation sociale a toute sa place dans les enjeux à venir. Il est de la responsabilité des militant-es syndicaux, quelle que soit leur

appartenance syndicale, de faire advenir une alternative sociale au libéralisme.

Alors, pour ce début d'année 2009, toute l'équipe de Solidaires vous souhaite une très bonne année, une année de solidarité, de lutttes... et de victoires !

# 3 questions

à Catherine Tripon

Porte parole de L'Autre Cercle et membre du Comité consultatif de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'équité)

## Qu'est ce que L'Autre Cercle ?

L'Autre Cercle s'est créé il y a dix ans sur l'idée qu'il fallait essayer de faire évoluer le monde du travail sur la question de l'homosexualité, en choisissant de se déployer en région pour une action de proximité et avec une volonté de mixité, ce qui était plutôt inhabituel à l'époque. En 2002, nous avons créé la Fédération nationale qui réunit des associations régionales ayant leur propre statut juridique. Nous sommes 600 membres répartis dans onze structures, qui s'investissent localement et cultivent un sens de la convivialité qui fait aussi notre force.

## Quelles actions menez-vous ?

Nous avons fait le choix du pragmatisme : ni stigmatisation, ni victimisation. Parce que personne ne parlait de ce sujet tabou, nous avons créé des outils pour que l'environnement professionnel s'approprié le sujet, en s'appuyant sur les compétences de nos adhérent-e-s. En 2003, notre Livre Blanc parlait de la gestion diversité, concept anglo-saxon totalement inconnu à l'époque. A

l'issue de notre colloque à la Mairie de Paris la même année, nous avons lancé l'Observatoire et l'AC Formation pour répondre à deux enjeux : mesurer la réalité souterraine des comportements lgbt<sup>1</sup>-phobes, identifier les freins, sensibiliser les acteurs - employeurs, DRH, syndicats, médecins du travail, institutionnels, politiques locaux - au travers d'actions spécifiques sur chaque cible, en collaboration avec le monde associatif et en construisant des partenariats avec des relais professionnels. En 2005 et 2006, nos sondages auprès des salarié-e-s, fonctionnaires et DRH ont apporté les premiers éléments quantifiables, qui ont nourri nos entretiens auprès des DRH, auprès des pouvoirs publics et des collectivités. Grâce à notre participation à la Grande cause nationale 2006, à l'Année européenne Egalité des chances 2007 et en étant retenu pour un programme "Deledios<sup>2</sup>" sur le sexisme et l'homophobie, nous avons pu véhiculer nos messages à travers une pièce de théâtre, un DVD, une BD, une exposition itinérante, un nouvel ouvrage, des spots web, afin de mettre l'orientation sexuelle au même niveau que les autres critères plus "politiquement corrects" et lui donner une visibilité qui ne va pas de soi. Tous ces outils sont disponibles pour vos élu-e-s.

## Comment travaillez-vous avec les syndicats ?

Dès 2002 j'ai souhaité rencontrer les OS quand je coordonnais le Livre Blanc. Bernard Thibault avait d'ailleurs apporté sa contribution, une première à l'époque ! Comme les directions d'entre-

prises ou d'organisations occultaient le sujet, qui d'autres que les délégués du personnels et les syndicalistes pouvaient accompagner les victimes ? On parlait de loin car là aussi, il y avait, et il y a encore, beaucoup de préjugés et de stéréotypes. Aujourd'hui, le discours syndical est sans équivoque au niveau national mais sur le terrain, il reste beaucoup à faire. Cela passe par l'information, la pédagogie, la formation et une collaboration dans la construction de discours et d'outils. Il y a encore trop de témoignages de non prise en compte ou d'abandon de victimes de discriminations liées à l'orientation sexuelle sur le terrain. L'un des dossiers, que je suis avec la Halde et une organisation syndicale au sein d'une grande administration publique, l'a malheureusement démontré. Les partenaires sociaux sont et doivent être incontournables dans la mise en place de politiques de diversité dans le public et le privé. Pour cela, il faudra que les signatures d'accords soient explicites sur l'ensemble des critères que comporte la Loi.

<sup>1</sup>LGBT : Lesbienne-Gay-Bi-Trans

<sup>2</sup>Deledios : le programme "Dans l'Emploi Lutter pour l'Egalité et contre les Discriminations liées à l'Identité du genre et à l'Orientation Sexuelle" est un projet EQUAL co-financé par le Fonds Social Européen. Les partenaires français du projet sont le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles, l'Autre Cercle, l'ANDRH et ARBORUS.

Coordonnées de L'Autre Cercle :

communication@autretercerle.org - 06 76 64 19 32 - www.autre-cercle.org

# Des élections Prud'homales qui confirment l'implantation et le développement de Solidaires dans le privé

Les résultats des élections prud'homales du 3 décembre 2008 mettent en évidence un certain nombre d'éléments importants.

En premier lieu, l'augmentation importante de l'abstention (74,5% contre 67,4 % en 2002) pose le problème des conditions d'organisation et de l'attractivité du scrutin. Malgré l'extension du vote par correspondance et l'expérimentation du vote électronique sur Paris, les difficultés techniques (non inscription sur les listes, matériel de vote non reçu...) et les pressions patronales (refus d'inscrire le temps de vote sur le temps de travail) ont dissuadé bon nombre de salarié-es de participer au vote. Une campagne tardive de l'ensemble des organisations et une communication peu audible du gouvernement n'ont pas permis de contrer ce phénomène. Cependant ces explications ne sauraient masquer d'autres raisons plus profondes, notamment le fait que les Prud'hommes sont trop souvent perçus par les salarié-es, surtout dans les grosses entreprises, non pas comme un outil utile au quotidien (au contraire du syndicat, du DS, du CE...) mais comme un service juridique. Dès lors, l'enjeu d'une telle élection n'est pas toujours ressenti comme lié au choix d'un type de syndicalisme, à un appui contre le patronat... Alors que le taux élevé d'abstention sera sans doute utilisé par ceux qui entendent remettre en cause les Prud'hommes, nous devons non seulement défendre cette institution mais aussi réfléchir à des propositions concrètes visant à favoriser une augmentation de la participation.

Malgré son exclusion du financement de la campagne par le Ministère du Travail (4,2 millions d'euros répartis entre toutes les autres organisations), l'Union syndicale Solidaires a présenté 596 listes, soit près de 7 000 candidat-es couvrant plus de 75% du corps électoral. A noter que

nous avons un taux de féminisation de nos candidat-es de 37 % : c'est mieux qu'en 2005 (35%), c'est mieux que la moyenne de toutes les listes (32%), mais il reste des efforts à faire pour une vraie mixité ! En ce qui concerne les résultats, un signal fort a été donné au gouvernement et au patronat : progression notable et relevée par tous les médias, de la CGT et de Solidaires ; perte sensible des syndicats d' "accompagnement" (CFDT à 21,8% soit -3,5% ; FO à 15,9% soit -2,5% ; CFTC à 8,70% soit -1%). La CGC, avec 8,20%, reprend à la CFDT la 1ère place que celle-ci lui avait chipée en 1997 chez les cadres et, tous salarié-es confondus, progresse de 1,2%. L'UNSA, avec 6,2%, progresse, elle aussi de 1,2%. La CGT conforte sa 1ère place avec 34% des voix ; elle gagne 1,7% et 304 sièges. Cela dit, comme la participation chute de 7,11 %, la CGT perd 93 696 voix par rapport à 2002 (la CFDT perd 300 000 voix, FO 215 000 et la CFTC 97 000 !). Quant à Solidaires, avec 3,82% nous gagnons 2,30% et 40 sièges (nous passons de 51 à 91). Mais surtout, nous faisons plus que doubler notre score en voix, en passant de 78 000 à 176 000 voix, soit +98 000 (CGC : +16 000, UNSA : +30 000).

Le résultat obtenu par notre Union syndicale témoigne de la réalité de l'évolution de notre implantation et de nos activités depuis le précédent scrutin. Le fait de ne pas atteindre notre objectif national initial - objectif de 5% sans doute trop ambitieux, vu notre absence d'implantation dans de nombreuses entreprises et localités, vu le type d'élections qui favorise les " gros appareils ", les organisations qui ont de gros moyens financiers et aussi militants - ne saurait dévaluer des résultats qui montrent qu'il ya une réelle place pour le syndicalisme que nous voulons promouvoir, un syndicalisme de lutte et de proximité.

Notre Union syndicale doit désormais analyser dans le détail et au plus près du terrain l'é-

volution des résultats notamment là où nous prédisions déjà des listes en 2002 afin d'en tirer tous les enseignements en terme de développement et d'implantation. Avec ses 91 élu-es, notre Union doit travailler à la défense et à l'amélioration de la justice Prud'homale, dispositif unique en Europe et dans la monde et qui reste souvent, après avoir mené tous les combats collectifs l'ultime recours à la disposition des salarié-es pour faire reconnaître

leurs droits. Dans le contexte actuel de crise financière, sociale, écologique, le choix par les salarié-es des organisations syndicales globalement porteuses d'une stratégie de lutte et de défense des droits impose la recherche à court terme de l'unité la plus large pour construire une riposte à la hauteur des attaques libérales. Notre mot d'ordre de campagne reste plus que jamais à l'ordre du jour " Le droit des salarié-e-s contre la loi des patrons ! "



## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

**ALTER** (pilotes) : 01 45 60 08 09

**FAE** (Ministère de l'environnement) : 06 85 20 64 69

**SNABF Solidaires** (Banque de France) : 01 42 92 40 25

**SNJ** (journalistes) : 01 42 36 84 23

**SNUCCRF** (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

**SNUI** (impôts) : 01 44 64 64 44

**SNUPFEN** (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

**Solidaires Douanes** : 01 55 25 28 85

**Solidaires Justice** : 02 51 89 35 87

**Solidaires Industrie** : 01 58 39 30 16/06 87 67 78 61

**Spasmet-Solidaires** (météo) : 05 61 07 96 87

**STCPOA** (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06 08 60 01 18

**SUD Aérien** : 01 41 75 20 85

**SUD Anpe** : 01 42 38 32 88

**SUD Autoroutes** : 03 80 77 67 18

**SUD Aviation civile** : 06 83 31 88 00

**SUD Banques** : 06 87 75 67 44

**SUD Caisses d'Epargne** : 01 42 33 41 62

**SUD Cdc** (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

**SUD Centrale Minefi** : 02 31 45 74 99

**SUD Chimie Pharmacie** : 02 35 87 39 25

**SUD Collectivités territoriales** : 05 34 44 50 35

**SUD Crédit Agricole** : 06 10 89 72 88

**SUD Culture Solidaires** : 01 40 15 82 68

**SUD Education** : 01 42 43 90 09

**SUD Energie** : 01 47 65 30 97

**SUD Etudiant** : 01 44 62 12 06

**SUD FNAC** : 01 49 54 30 00 - poste 3430

**SUD FPA Solidaires** : 06 75 79 65 58

**SUD Groupe GFI** : 06 75 24 70 09

**SUD INSEE** : 05 61 36 61 36

**SUD Michelin** : 04 73 31 22 89

**SUD Protection Sociale** : 01 44 92 82 03

**SUD Ptt** : 01 44 62 12 00

**SUD Rail** : 01 42 43 35 75

**SUD Recherche EPST** : 06 82 04 74 38

**SUD Rural** (Min de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

**SUD Santé-sociaux** : 01 40 33 85 00

**SUD Solidaires BHV** : 01 42 74 96 38

**SUD Sonacotra** : 06 15 61 10 48

**SUD Travail/Affaires sociales** (Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

**SUD Trésor** : 01 43 56 31 41

**SUD Vpc** (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

**SUI** (ministère de l'Industrie) : 02 48 24 01 79

**SUPPer** : 06 81 06 22 75

**UNIRS** (Union nationale interprofessionnelle des retraités de Solidaires) : 01 58 39 30 20

**Union Solidaires Transports** : 01 42 43 35 75

Expressions solidaires  
Journal édité par

l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 144 Boulevard  
de la Villette - 75019 Paris

Tel : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
contact@solidaires.org

Directrice de publication :  
Annick Coupé  
N° CPPAP : 1 008 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie  
à Montreuil-sous-Bois (93)